



De nouvelles formations sur votre territoire

Dans ce magazine : de nouvelles formations sur le territoire... Le pôle Capitou Nord s'agrandit... Un nouveau site pour valoriser les déchets verts... Les écoliers sensibilisés au tri sélectif... Le compte administratif 2015 : pas d'augmentation d'impôts... 3^e nuit des chauves-souris à Fréjus et Puget sur Argens... Visite du Préfet du Var aux Adrets de l'Estérel... La CAVEM soutient la culture... Le logement social, vecteur de développement économique... Les baignades sous surveillance à Fréjus, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël... Premier bilan du contrat de ville...



SOMMAIRE

ÉCONOMIE

- 4-5 De nouvelles formations sur le territoire
- 6 Le pôle Capitou Nord s'agrandit
- 7 Le soutien aux commerces adréchois

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 8 Un nouveau site valorisant les déchets verts
- 8 Mise en place de nouveaux compteurs électriques
- 9 Sensibilisation des écoliers au tri sélectif
- 9 Des logettes pour les containers

FINANCES

- 10-11 Le Compte Administratif 2015

ENVIRONNEMENT

- 12 3^e nuit de la chauve-souris
- 13 Le nouveau forum de l'environnement

ÉVÉNEMENT

- 14 Visite du Préfet du Var aux Adrets de l'Estérel

SPORT

- 15 La CAVEM, pilier du rugby

CULTURE

- 16 Ouverture de la nouvelle saison d'Aggloscènes
- 17 Le festival du mas des Escaravatiers
- 18 Les cours d'arts de l'école Agora

TOURISME

- 19 Une application pour les circuits touristiques

HABITAT

- 20 Le logement social pour l'économie
- 21 Rénover son logement avec la CAVEM

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 22 Un site pour l'information géographique

TRANSPORT

- 23 Les abonnements scolaires

SÉCURITÉ

- 24 La surveillance des plages cet été

CITOYENNETÉ

- 25 Premier bilan du Contrat de Ville
- 26 Salon de l'innovation collective publique
- 26 Réunion des Centres Communaux d'Action Sociale
- 27 Des formations territoriales mutualisées

COMMUNICATION

- 28 Zoom sur la fabrication de votre magazine
- 29 Les démarches en ligne sur cavem.fr

27



16



6



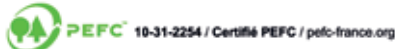
15



9



Var-Estérel-Méditerranée,
mon agglo, mon mag n°21
Le magazine d'information de la Communauté
d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée (CAVEM)
624 chemin Aurélien
83700 SAINT-RAPHAËL
Tél. 04 94 19 31 00 • cavem.fr



Directeur de la publication : Georges GINESTA,
Anne-Claire LEFÈVRE (co-directrice et directrice de la communication)
Rédaction : Mathias OLIVERO
Photos : Christine DELVILLE, Jean-Michel BOMPAR, IFPVPS, IMSAT,
Jean-Christophe MATTEI, Murielle PILLET, SMIDDEV, Éric THIBAUT,
Philippe VINAY, Fotolia.
Conception graphique : STRATIS
Impression : TRULLI • Distribution : ADREXO • Tirage : 75 000 exemplaires
Contact : communication@cavem.fr • ISSN : 2427-4305

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chère Madame, Cher Monsieur,

Les compétences des Communautés d'Agglomération sont de plus en plus nombreuses, et embrassent les domaines qui étaient auparavant dévolus aux seules communes. Nous avons évoqué et développé nos actions au fil des numéros précédents, en mettant l'accent sur l'emploi, car celui-ci est beaucoup mieux traité avec la diversité de l'offre d'implantation sur un grand territoire, que sur le seul domaine communal. Il me semble qu'il s'agit là d'une responsabilité où la CAVEM a particulièrement réussi, avec notamment les zones d'activité de SAINT-RAPHAËL, FRÉJUS et PUGET SUR ARGENS. Le réseau des transports publics sera adapté, de nouvelles lignes seront créées et la fréquence sera accélérée ; mais tout ceci ne sera pas sans une augmentation des dépenses et du déficit, car ce budget est en fait déséquilibré. Nous sommes arrivés au bout de l'effort acceptable, si l'on veut maintenir nos taux d'imposition inchangés.

Mais il y a une nouvelle responsabilité à laquelle nous devons réfléchir : c'est la sécurité, avec notamment la haute fréquentation de nos plages qui sont des lieux très difficiles à encadrer et contrôler. Les événements tragiques de Nice qui font suite aux précédents depuis l'attaque de Charlie Hebdo il y a un an et demi, nous imposent une réflexion sérieuse, car notre économie dépend aussi du niveau de sécurité que nous sommes capables d'offrir aux touristes, dans des lieux de forte densité, car nos villes font aussi des efforts très importants en multipliant les animations à succès. Nous devons nous adapter et tous les maires y sont prêts.

Bonne rentrée et cordiales pensées.

Fiers
de notre passé,
confiants
en notre avenir.



Georges GINESTA

Président de
la Communauté
d'Agglomération Var
Estérel Méditerranée
Maire de Saint-Raphaël
Député du Var



24



www.cavem.fr





ÉCONOMIE

La formation adaptée pour un territoire d'avenir

LA CAVEM FAVORISE L'IMPLANTATION D'ENSEIGNEMENTS ADAPTÉS À SES BESOINS AFIN DE GARDER UNE FORTE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE. L'OFFRE EN FORMATIONS D'UN TERRITOIRE REFLÈTE SA CAPACITÉ À SE DÉVELOPPER. VOUS TROUVEREZ DANS CET ARTICLE QUELQUES EXEMPLES DE NOUVELLES FORMATIONS DISPONIBLES ET ADAPTÉES À L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE.

On distingue trois catégories de formation :

- › La formation initiale validée après un cycle d'étude ;
- › La formation continue divisée en différentes phases entre l'entreprise et l'organisme de formation ;
- › La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), pour permettre à des salariés d'obtenir un diplôme en fonction de leur expérience professionnelle.

130 000

130 000 € de subvention

de la CAVEM à Maison de l'Emploi de l'Est Var (MDE)

CONTACT

MDE Est Var : 04 94 51 91 60

Ces catégories s'adaptent à tout type de public :

- › Les jeunes peuvent se former pour trouver leur premier emploi ;
- › Les demandeurs d'emploi peuvent suivre les formations pour se réorienter ;
- › Les salariés peuvent gagner en compétence pour accéder à un poste plus élevé.
- › Les organismes de formation s'imposent comme de véritables acteurs économiques du territoire, en adaptant leurs enseignements aux besoins qui leur sont commandés par Pôle Emploi, le Conseil Régional ou encore les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA).



Faire d'une faiblesse un atout pour l'avenir du territoire

Une tendance peut être observée sur le territoire, à savoir la non-mobilité. En effet, peu nombreux sont les étudiants qui souhaitent partir pour suivre des formations. Ainsi, les centres de formation voient souvent leurs effectifs constitués d'étudiants locaux, quelle que soit leur spécialité. Par exemple, plus de 80% des effectifs de l'ancien Institut Universitaire Technologique de Service et Réseaux de Communication étaient composés d'étudiants issus du territoire.

Avec l'appui de la Maison de l'Emploi de l'Est Var à laquelle elle a versé une cotisation de 130 000 € en 2016, la CAVEM analyse donc le marché de l'emploi pour proposer des formations débouchant directement sur un emploi à leur sortie.

Par ailleurs, la CAVEM et ses 5 villes représentent un pilier majeur en termes d'emplois publics sur le territoire, dont certaines formations ont commencé leur mutualisation. (voir page 27 de ce magazine)

Connaissez-vous ces centres de formation ?

AXE : pour aider la création ou la reprise d'entreprises
Créé en 1992 à Saint-Raphaël, AXE propose de nombreuses formations adaptées aux besoins des entreprises locales. Ses services, relayés par la CAVEM dans le cadre de sa compétence de développement économique du territoire, permettent la création de nouvelles entreprises notamment grâce au dispositif d'accompagnement « Nouvel Accompagnement pour la Création ou la Reprise d'Entreprise ».

CONTACT 04 94 19 62 62

IMSAT : pour une formation d'animateur adaptée aux besoins du territoire

Le véritable défi dans le secteur professionnel du tourisme consiste à revaloriser des métiers perçus comme saisonniers. La CAVEM a signé une convention avec l'Institut Méditerranéen du Sport de l'Animation et du Tourisme (IMSAT) qui propose une formation en apprentissage « d'animateur polyvalent et socio culturel » durant deux ans, afin d'apprendre à encadrer des animations sportives. Adaptée aux besoins du territoire en matière d'emploi, cette formation permet de trouver un poste dans le domaine du tourisme. La formation se déroule au CREPS PACA, sur le site de Boulouris et forme une cinquantaine d'étudiants par an.

CONTACT 04 94 75 24 15

EXPERT MEDIA : un nouveau centre réseaux et télécommunication « Share our space »

Expert Media est une société spécialisée dans le domaine des réseaux de télécommunication déployés d'entreprises qui vient d'inaugurer son centre de formation de nouvelle génération en mai 2016 au pôle d'excellence Jean-Louis à Fréjus. Grâce à son amphithéâtre et ses salles dotées des dernières installations technologiques, ce centre de formation hyper-connecté propose désormais des formations internes ou des interventions directes auprès de ses clients et partenaires.

CONTACT 04 94 52 69 07

Et bientôt : l'IFPVPS, pour former les aides-soignantes

Aujourd'hui, 40% des postes d'aides-soignantes proposés sur le territoire ne sont pas pourvus. La CAVEM a travaillé à l'installation par la Région de l'Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé (IFPVPS) dans les locaux de l'ancien Institut Universitaire Technologique à Saint-Raphaël. Son inauguration aura prochainement lieu en 2017. L'implantation de ce centre de formation est un véritable enjeu pour répondre aux besoins d'emplois et de services des habitants du territoire. Des formations d'infirmière, d'aide-soignante, d'ergothérapeute et d'auxiliaire puéricultrice seront proposées.

CONTACT 04 94 40 20 95

Le Pôle Capitou Nord à Fréjus poursuit son essor

L'EXTENSION DU PARC D'ACTIVITÉS DU CAPITOU INITIÉ PAR LA CAVEM PERMET LE DÉVELOPPEMENT DE CERTAINES ENTREPRISES LOCALES COMME LE GROUPE JPV, DU NOM DE SON CRÉATEUR JEAN-PIERRE VISSUZAIN, QUI Y A OUVERT SA NOUVELLE CONCESSION AUTOMOBILE MULTI MARQUES.

📍 **Le parc d'activités du Capitou propose depuis 1963** un espace commercial attractif aux entreprises qui ont choisi de s'y implanter. Idéalement situé près de l'axe autoroutier A8, il permet un accès direct aux personnes venant de Nice, Toulon ou Marseille. L'idée de son extension sur différents pôles a vu le jour à l'initiative de la Communauté d'Agglomération Fréjus - Saint-Raphaël en 2005.

Créé en 2014 au sein du parc d'activités, le Pôle Production a désormais changé de nom en concertation avec les entreprises qui s'y sont installées pour devenir le Pôle Capitou Nord. Souvenez-vous ! La sortie de terre de ses premiers bâtiments avait été annoncée dans le magazine Var Estérel Méditerranée n°14 en mai 2015. Au fur et à mesure de sa création et de l'installation des entreprises sur ses 20 hectares, le Pôle Capitou Nord s'oriente vers une démarche de type Haute Qualité Environnementale (HQE) qui traduit un équilibre entre respect de l'environnement, qualité de vie et performance économique.

Une initiative créatrice d'emplois

Le Parc d'Activités du Capitou représente déjà près de 2 500 emplois sur le territoire. Avec l'installation du Groupe JPV, 200 emplois supplémentaires ont été créés.

Grâce à l'extension de ce Parc d'Activités menée par la CAVEM, Pascal DEMIRDJIAN, Directeur du Groupe JPV, a pu inaugurer ses nouveaux locaux les jeudis 2, 16 et mercredi 29 juin 2016, situés sur une partie des anciens terrains du Parc Zoologique de Fréjus. Ce nouvel espace commercial propose à la vente des véhicules de 5 marques différentes : BMW, Kia, Lexus, Mini et Toyota.

Vog'art, entreprise spécialisée dans les jantes et pneumatiques haut de gamme, s'est également installée sur le Pôle Capitou Nord.

LE GROUPE JPV :



10 000 m² de surface
de vente



300 m² de showroom
de véhicules d'occasion



200 emplois créés



5 marques
de véhicules

La CAVEM soutient le commerce de proximité des Adrets de l'Estérel

AFIN DE PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE LOCALE, UNE SUBVENTION DE 3 000 € A ÉTÉ ACCORDÉE À L'UNION DES ARTISANS ET COMMERÇANTS (UAC) DES ADRETS DE L'ESTÉREL POUR LA RÉALISATION DE LA PROCHAINE ÉDITION 2016-2017 DE SON ANNUAIRE INTITULÉ LE « PETIT CARNET ».

☞ **Créée en 1983 par Corine MIREUR-GRÉVOZ, l'UAC** est une association adréchoise qui répertorie les artisans et commerçants dans le « Petit Carnet », un annuaire de 40 pages qui les fait connaître auprès du public. Les commerçants qui n'y sont pas encore présents peuvent, s'ils le souhaitent, en faire la demande directement auprès de l'association.



La dernière édition 2015-2016 du «Petit Carnet» comptait plus de 70 professionnels répartis dans plus de 30 corps de métiers et présentait les informations pratiques pour chaque commerce, tel que la localisation et le numéro de téléphone. Le prochain « Petit Carnet » dont la parution est prévue en décembre 2016, grâce à la subvention accordée par la CAVEM, saura trouver sa place dans le cœur de ses lecteurs !

CONTACT

Vous souhaitez faire connaître votre activité professionnelle située aux Adrets de l'Estérel au sein du « Petit Carnet » ? Contactez dès maintenant l'UAC à l'adresse suivante : cmg@bbox.fr



Participation à la journée Nationale du Commerce de Proximité

En Octobre 2015, l'UAC a participé pour la première fois à la Journée Nationale du Commerce de Proximité et de l'Artisanat. À l'issue de l'événement, les villes participantes ont été récompensées en fonction de leurs actions par l'attribution d'un « sourire » (voir magazine n°20 p.8), que l'on peut voir sur la photo (de gauche à droite) en compagnie de Corine MIREUR-GRÉVOZ, Présidente de l'UAC, Gérard MISEROUX et Murielle PILLET, adjoints au maire des Adrets de l'Estérel.

CHIFFRES CLÉS

3 000
3 000 € de subvention
de la CAVEM

70
Plus de 70
professionnels

30
Plus de 30 métiers



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un nouveau site à Puget sur Argens pour recycler les déchets verts

LE SITE DE VALORISATION DES DÉCHETS VERTS DE LA POUDRIÈRE, SITUÉ À PUGET SUR ARGENS, A OUVERT DEPUIS LE 1^{ER} JUIN 2016. IL PERMETTRA À LA CAVEM ET AU SMIDDEV DE RÉALISER DES ÉCONOMIES SUR LE COÛT DE RECYCLAGE DES DÉCHETS VERTS TOUT EN AMÉLIORANT LEUR VALORISATION.

🌿 **Les déchets verts sont un enjeu très important pour le territoire.** Faciles à valoriser, ils sont broyés et criblés afin d'être transformés en compost. Ils peuvent aussi être valorisés en bois énergie. Recycler ainsi les déchets verts coûte deux fois moins cher que de les enfouir en décharge avec les ordures ménagères.

Après une transformation qui dure entre 3 et 5 mois, une partie du compost est commercialisée aux agriculteurs et autres professionnels locaux et le reste est restitué aux communes.

Le site de la poudrière n'est pas ouvert au public, mais les déchets verts déposés dans les déchèteries y sont transférés.

Place à de nouveaux compteurs électriques Linky sur l'agglomération

LA CAVEM, DANS SON RÔLE DE PROMOTION DES INITIATIVES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, VOUS INFORME QUE DE NOUVEAUX COMPTEURS ÉLECTRIQUES SONT INSTALLÉS SUR LE TERRITOIRE PAR ENEDIS (ANCIENNEMENT ERDF) DEPUIS LE DÉBUT DE CE MOIS DE SEPTEMBRE.

🌿 **Le nouveau compteur Linky** répond à la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique. Son but est de permettre à tout individu de devenir acteur de sa consommation en facilitant sa possibilité de consulter celle-ci en temps réel. Il permet aussi à votre fournisseur d'énergie d'intervenir à distance pour relever les index de consommation, les modifications de contrat, les remises sous tension. La tarification de ces interventions est diminuée car celles-ci ne nécessitent plus votre présence. Le champ électrique de ce compteur n'est que de 1,1 volt par mètre, ce qui n'est rien comparé à un fer à repasser, par exemple, qui en émet 120 par mètre.

CHIFFRES CLÉS

20 000
20 000 tonnes de déchets verts par an sur le territoire

10 000
10 000 tonnes de déchets verts traités par an sur le site de la Poudrière

100
100% de déchets valorisés



99 519
99 519 compteurs installés sur le territoire d'ici 2020



Les acteurs de demain pour l'environnement

AFIN DE SENSIBILISER LES PROCHAINES GÉNÉRATIONS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, LE SMIDDEV ET LA CAVEM ACCOMPAGNENT LES ENSEIGNANTS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE PROJETS PÉDAGOGIQUES POUR LES ENFANTS DU TERRITOIRE.

🌱 Ces interventions sont organisées depuis 1992 à destination des enfants des classes de CP jusqu'au CM2 dans les écoles Leï Suve aux Adrets de l'Estérel, Turcan, Caïs, Groupe Aurélien à Fréjus, les Issambres et la Bouverie à Roquebrune-sur-Argens et Les Arènes, Petit Défend à Saint-Raphaël. Elles permettent d'aborder avec les enfants la protection de l'environnement, la réduction des déchets et le gaspillage alimentaire. Sous la forme de jeux et d'activités manuelles les interventions se déroulent tout au long de l'année scolaire en collaboration avec les professeurs. Il peut s'agir par exemple de la fabrication d'objets à partir de matériaux recyclés.

Plus d'infos : 📞 **N°Vert 0 800 808 233** Appel gratuit depuis un poste fixe

CHIFFRES CLÉS

8

8 écoles partenaires

43

43 classes participantes

1 036

1036 élèves sensibilisés

Mes déchets « mis en sécurité » aux Adrets de l'Estérel

LA CAVEM PROTÈGE LES CONTENEURS EN LEUR INSTALLANT DES CACHES SUR LES DIFFÉRENTS QUARTIERS DES ADRETS DE L'ESTÉREL. CES LOGETTES PROTÈGENT LES DÉCHETS DES ATTAQUES D'ANIMAUX ERRANTS.

🌱 L'opération avait commencé l'année dernière avec les conteneurs du quartier du Logis de Paris.

Auparavant, les conteneurs des Adrets de l'Estérel étaient renversés par des animaux sauvages tels que des sangliers.

Afin d'apporter une solution aux désagréments rencontrés par les habitants, la CAVEM a fait construire 8 caches conteneurs entièrement en bois. En plus de s'intégrer parfaitement dans le paysage, ceux-ci sont propres et facilement nettoyables, ils permettent un tri plus efficace et améliorent ainsi les gestes éco citoyens des habitants, évitent les dépôts sauvages (*voir magazine n°16 p. 13*) mais surtout empêchent aux bacs d'être renversés.

Après le quartier du Logis de Paris, les quartiers de Bauquier, du stade et de la Baisse ont pu bénéficier de ces installations. Trois nouveaux cache-conteneurs sont encore en projet.





FINANCES

Le compte administratif 2015 de la CAVEM a été approuvé lors du Conseil Communautaire du lundi 27 juin 2016.

GRÂCE À UNE BONNE GESTION FINANCIÈRE, LES IMPÔTS N'ONT PAS AUGMENTÉ EN 2015. MALGRÉ UN CONTEXTE DE RIGUEUR BUDGÉTAIRE RENOUVÉLÉ TOUJOURS PLUS CONTRAIGNANT, LES TAUX D'IMPOSITION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RESTENT INCHANGÉS.

Une baisse de la dotation de l'État

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) accordée par l'État est passée de 12 333 000 € en 2013 à 9 975 000 € en 2015, ce qui représente 2 358 000 € de moins en fonctionnement sur deux années. Cela correspond à une dotation de 67,60 € par habitant contre 80 € en 2014.

La perte annuelle en fonctionnement représente l'équivalent d'un emprunt de 38 millions d'euros sur 20 ans par exemple pour la réalisation des travaux routiers ou de lutte contre les inondations nécessaires au territoire. Cet emprunt est tout à fait possible considérant le faible niveau d'endettement de la CAVEM sur son budget principal.

La CAVEM se trouve parmi les cinq communautés d'agglomération françaises les plus impactées par la baisse des dotations de l'État mais aussi par le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales (FPIC), dispositif qui oblige la CAVEM à verser une partie de ses revenus aux territoires moins favorisés ailleurs sur le territoire français. En moyenne, la baisse de la DGF a été de 8,2 % sur toute la France mais la CAVEM a été impactée de 15% selon la cour des comptes.

Pourquoi cette situation ?

- › Les taux d'imposition sont restés identiques à ceux de 2014 malgré un potentiel fiscal très faible notamment sur la composante économique. Ainsi, le potentiel fiscal de notre territoire n'est que de 285 € par habitant alors que la moyenne française est de 430 € par habitant. Ceci s'explique par le soutien à la création de micro-entreprises plutôt qu'à des économies industrialisées.
- › Le versement transport est également faible car il n'est payé que par les employeurs comptant plus de 11 salariés ou plus, dont le nombre est limité sur notre territoire.
- › Pour combler le déficit cité dans les deux points précédents, la CAVEM doit avoir recours à la « fiscalité des ménages », ce qui est pénalisant pour le calcul de la DGF et du FPIC, car cela fait passer notre territoire comme riche, en comparaison d'autres qui sont plus industrialisés.

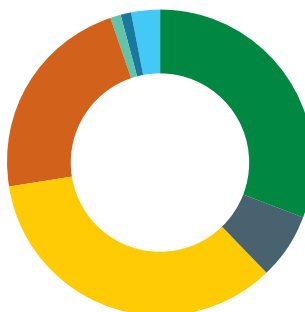
Un taux de réalisation en fonctionnement de bon niveau

Les recettes ont été réalisées à hauteur de 96.8%. Les dépenses (hors Ordures Ménagères et Transport), ont été réalisées à hauteur de 94 % en fonctionnement pour un total de dépenses de 72 503 000 € avec 6 906 104 € alloués à la propreté nettoyage, qui constitue la première dépense de l'agglomération. Les coûts du Service Départemental d'Incendies et de Secours ainsi que les subventions au théâtre intercommunal Le Forum et aux associations sont pour leur part maîtrisés. Enfin, le coût de la dette reste limité avec 1,30% du budget de la dépense qui y est alloué.

- Le budget alloué aux déchets ménagers prévoit le financement de projets de déchèteries à hauteur de 985 000 € pour Fréjus, 820 000 € pour Roquebrune-sur-Argens et 281 000 € pour Saint-Raphaël.
- Le cumul des dépenses pour le transport n'est pas compensé par les recettes produites et crée un déficit important de 1 861 000 € que l'on comble avec le budget principal.
- Les nouveaux investissements sont soutenus pour l'instant par les budgets annexes :
 - Assainissement
 - Eau potable
 - Zones d'activités
- L'absence de recours à l'emprunt sur le budget principal pour l'investissement permet de se désendetter de 1,38 million d'euros sur l'exercice. L'aide au logement social atteint 1,2 million d'euros et le solde de clôture du fonctionnement s'élève à 3 556 494 €.

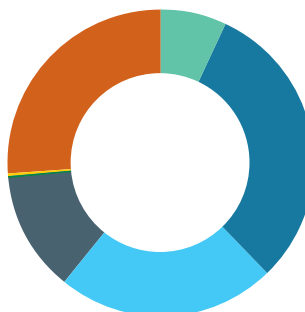
Les recettes fiscales (hors taxe d'enlèvement des ordures ménagères et versement transport) s'élèvent à 59 041 039 €, ce qui correspond à 22 760 944 € une fois les prélèvements et reversements enlevés. Il faut cependant souligner que les impôts n'ont pas augmenté en 2015, pour les habitants de la CAVEM.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL



● Charges à caractère général	34 145 908,45 €
● Charges de personnel, frais assimilés	7 878 027,27 €
● Atténuations de produits	38 113 797,42 €
● Autres charges de gestion courante	24 780 470,23 €
● Charges financières	1 222 035,02 €
● Charges exceptionnelles	1 089 111,89 €
● Opération d'ordre de transfert entre sections	3 229 988,41 €
⊖ TOTAL	110 459 338,69 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL



● Immobilisations incorporelles	387 133,88 €
● Subventions d'équipement versées	1 642 719,60 €
● Immobilisations corporelles	1 241 322,14 €
● Immobilisations en cours	682 226,40 €
● Dotations, fonds divers et réserves	20 518,28 €
● Subventions d'investissement	7 264,41 €
● Emprunts et dettes assimilées	1 388 312,32 €
⊖ TOTAL	5 369 497,03 €

⊗ QU'EST-CE QUE LE COMPTE ADMINISTRATIF ?

Le Compte Administratif (CA) retrace l'ensemble des dépenses et recettes d'une collectivité durant une année, en prenant en compte ses engagements juridiques. C'est le résultat des engagements politiques pris lors du Débat d'Orientations Budgétaires, du vote du Budget Primitif (voir magazine n°20 p.10) et des Décisions Modificatives de l'année passée. Il permet de comparer les projets prévus dans le budget et ceux qui ont été réalisés. Il est soumis pour approbation en Conseil Communautaire afin d'être arrêté définitivement avant le 30 juin de l'année qui suit.



ENVIRONNEMENT

3^e Nuit des Chauves-Souris sur le territoire

POUR LA 3^e ANNÉE CONSÉCUTIVE, LA CAVEM A ORGANISÉ LA NUIT DES CHAUVES-SOURIS EN PARTENARIAT AVEC LES VILLES DE FRÉJUS ET PUGET SUR ARGENS AU COURS DE DEUX SOIRÉES QUI ONT EU LIEU LE MERCREDI 6 ET LE JEUDI 7 JUILLET 2016.

🕒 **Souvent victimes de préjugés, les chauves-souris sont pourtant nos plus grandes alliées** dans la lutte contre les insectes tels que les moustiques. Mammifères discrets, elles ne connaissent pas les frontières et habitent aussi bien nos charpentes que les milieux naturels souterrains.

Les animateurs Natura 2000 du service environnement de la CAVEM en partenariat avec les villes ont donc mis en place des soirées de découverte à l'occasion de la Nuit Internationale des chauves-souris afin de sensibiliser le public à la connaissance et la protection de ces animaux.



« Chauves-souriez », elles sont filmées

Après une première soirée aux Adrets de l'Estérel en 2014, puis deux autres à Roquebrune-sur-Argens et à Saint-Raphaël en 2015, ce sont les villes de Fréjus et Puget sur Argens qui ont accueilli cette année une centaine de personnes dans le cadre de ces soirées dédiées aux chauves-souris.

Durant ces deux soirées, le film « Une vie de Grand Rhinolophe » de Tanguy STOECKLÉ a été projeté. Ensuite, une conférence-débat a eu lieu, animée par Dominique ROMBAUT, spécialiste des chauves-souris. Enfin, avec l'arrivée de la nuit, une balade nocturne a été organisée pour pouvoir écouter les « belles-de-nuit », munis d'enregistreurs d'ultrasons et de lampes torches. Cette balade a eu lieu au cœur de la forêt départementale de Malpasset à Fréjus et dans la forêt communale de la Lieutenante à Puget sur Argens.



« Planète CAVEM » : un événement pour sensibiliser le public à la protection de l'environnement

LE JEUDI 15 ET LE VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2016, LE PREMIER FORUM DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA CAVEM, PORTÉ PAR NELLO BROGLIO, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À L'ENVIRONNEMENT ET LA FORÊT, AURA LIEU AU THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM À FRÉJUS.

Les nombreux stands de cet événement permettront de faire connaître les actions de la CAVEM en matière d'Environnement et de Développement Durable, d'informer le public et d'initier une démarche territoriale autour du Développement Durable.

Le jeudi 15 septembre 2016, une conférence d'ouverture sera organisée pour le public le matin à partir de 10h, en présence de Georges GINESTA,

Président de la CAVEM et d'élus communautaires, puis les stands seront ouverts au public de 13h à 20h.

Le vendredi 16 septembre 2016, le forum sera réservé aux classes de collège et lycée du territoire durant la journée. Elles pourront participer à des conférences, des ateliers pédagogiques et d'autres animations autour de trois parcours thématiques : le changement climatique, la biodiversité et l'eau.

PROGRAMME

Deux soirées gratuites
et ouvertes au public :

Jeudi 15 septembre 2016

« Le développement durable,
réponse pertinente
au réchauffement climatique »
Conférence suivie d'un débat
avec le public, de 20h30 à 22h30

Animateur : Bernard PERSIA,
animateur de télévision

Conférenciers :

- › Valérie MASSON-DELMOTTE, scientifique au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
- › Gaël DERIVE, scientifique dénonçant les conséquences sociales du dérèglement climatique
- › Fabrice BERNARD, délégué européen et international au Conservatoire du Littoral
- › Alain GIODA, scientifique de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Vendredi 16 septembre 2016

« Demain »
Projection du film de Cyril DION
et Mélanie LAURENT,
de 20h30 à 22h30

Documentaire saisissant et plein d'espoir, ce film montre les nombreuses initiatives prises dans le monde pour faire évoluer les modes de production et de consommation.



ÉVÉNEMENT

Visite du Préfet du Var aux Adrets de l'Estérel

PIERRE SOUBELET, PRÉFET DU VAR, ACCOMPAGNÉ DE PHILIPPE PORTAL, SOUS-PRÉFET DE DRAGUIGNAN, S'EST RENDU LE JEUDI 16 JUIN 2016 AUX ADRETS DE L'ESTÉREL POUR ÉCHANGER AVEC NELLO BROGLIO, VICE-PRÉSIDENT DE LA CAVEM ET MAIRE DES ADRETS DE L'ESTÉREL, À PROPOS DES DIFFÉRENTS PROJETS EN COURS SUR LA COMMUNE.

☉ La visite a permis d'aborder les incohérences de certaines parties du zonage du Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêt (PPRIF).

Ces zones empêchent la ville de se développer sur des espaces maîtrisés en termes de risques tout en conservant la qualité et le cadre de vie des Adréchois.

De plus, un nouveau projet piloté par la CAVEM en collaboration avec la commune des Adrets de l'Estérel a été présenté, à savoir la « Maison de l'Estérel » et une salle polyvalente communale réunies au sein d'un même bâtiment.

de les informer sur les activités de loisirs, les sensibiliser à l'environnement et enfin de promouvoir et commercialiser les produits et services locaux. Son action viendra s'inscrire en complément de celle de l'office de tourisme des Adrets de l'Estérel et participera à la valorisation du massif de l'Estérel afin d'obtenir sa labellisation en tant que « Grand site de France ».

La construction de ce projet, financée et pilotée par la CAVEM, débutera dès 2017.

Une salle polyvalente pour accueillir des événements

Au rez-de-chaussée, à l'emplacement dit du « Planestel » où se trouve actuellement l'office de tourisme, la nouvelle salle polyvalente disposera de tous les espaces fonctionnels nécessaires : salles d'activités, locaux de stockage, sanitaires, vestiaires, équipements de spectacles vivants et de projection, loges, hall d'accueil du public. Tout sera mis en place pour accueillir les spectacles et autres événements dans les meilleures conditions.

Un nouvel espace pour l'Estérel

À l'étage, au niveau de la rue du Four, la « Maison de l'Estérel » aura pour vocation d'accueillir les visiteurs,

CHIFFRES CLÉS

884 688
Coût de la Maison de l'Estérel :
884 688 €

425
425 m² de surface
pour la salle
polyvalente

227
227 m² de surface pour
la « Maison de l'Estérel »



SPORT



La CAVEM, pilier du CARF

CETTE ANNÉE, LA CAVEM A VERSÉ UNE SUBVENTION DE 280 000 € AU CLUB ATHLÉTIQUE RAPHAËLO-FRÉJUSIEN (CARF) POUR PROMOUVOIR LA PRATIQUE DU RUGBY.

☞ **Dirigé depuis 4 ans par Christian CARILLO**, le CARF a été la première structure à réunir les villes qui composent aujourd'hui la CAVEM, et ce dès 1964. En effet, les 400 joueurs de ses équipes viennent des Adrets de l'Estérel, de Fréjus, de Puget sur Argens, de Roquebrune-sur-Argens et de Saint-Raphaël. Cette année, la saison a été exceptionnelle. Les deux entraîneurs ont su rassembler leurs joueurs et ont pu compter sur le soutien indéfectible des 500 supporters du CARF. Et les résultats étaient au rendez-vous : l'équipe (en bleu sur la photo, contre le RC Hyères Carqueiranne La Crau en vert) évoluant en ligue fédérale 2 a fini à la 6^e place de sa poule, ce qui est exceptionnel pour un club dont le budget ne dépasse pas 400 000 € (il s'agit du plus petit budget de la ligue fédérale 2).

Un club formateur pour 80% de ses joueurs

Le CARF est un club formateur : 80% de ses joueurs actuels ont été formés directement au sein de ses rangs, effectuant

leurs premiers plaquages sur la verte pelouse du stade Eugène Rossi. D'autres jeunes joueurs, grâce à la formation qu'ils ont suivie au sein du CARF, ont pu rejoindre des clubs prestigieux tels que le célèbre Rugby Club Toulonnais.

Une nouveauté en septembre : Baby Rugby, l'équipe des tout-petits

Jusqu'à présent, le CARF était composé de 10 équipes qui étaient formées à l'art du ballon ovale dès l'âge de 6 ans. Dès ce mois de septembre 2016, une équipe supplémentaire a vu le jour pour les enfants à partir de 3 ans, entraînée par un joueur de l'équipe de ligue fédérale 2 aujourd'hui en retraite sportive.

Les matchs du CARF reprendront dès ce mois de septembre au stade Eugène Rossi. N'hésitez plus à aller les encourager, voire à rejoindre leurs équipes !

280 000
280 000 € de subvention
de la CAVEM

80
80 % de joueurs
de l'équipe formés
au sein du CARF

400
400 joueurs licenciés
au sein du club

500
500 supporters fidèles

11
11 équipes



CULTURE

Construire une offre culturelle de qualité pour tous

C'EST SUR UN AIR DE PIANO QUE LA NOUVELLE SAISON D'AGGLOSCÈNES 2016-2017 NOUS A ÉTÉ PRÉSENTÉE LE SAMEDI 11 JUIN 2016 PAR GUILLAUME DECARD, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM. CETTE ANNÉE ENCORE, LA CAVEM FACILITERA L'ACCÈS DE CHACUN À LA CULTURE.

🕒 **Malgré un contexte budgétaire très difficile, la huitième saison d'Aggloscènes permettra l'accès de tous au spectacle vivant.** Riche d'une programmation mutualisée entre le Théâtre Intercommunal Le Forum à Fréjus et le Palais des Congrès de Saint-Raphaël, chaque spectacle d'Aggloscènes sera donné dans le lieu le plus adapté. Et ça tombe bien ! Tous les domaines des arts de la scène sont représentés dans cette programmation.

Des tarifs préférentiels pour chacun

Pour s'inscrire pleinement dans le développement culturel du territoire, Aggloscènes accompagne l'éducation et la jeunesse mais facilite aussi l'accès des familles aux spectacles. À cette fin, quinze œuvres seront présentées sur le temps scolaire, pour un total de 34 séances, entièrement financées par la CAVEM.

En plus de la programmation Aggloscènes Junior composée de 12 spectacles au tarif unique de 6€, dix spectacles à prix réduit seront proposés pour les enfants à partir de 6 ans. Cela incitera plus de familles à venir découvrir cette programmation et permettra d'amplifier l'éveil culturel des plus jeunes.

Enfin, le dispositif des abonnements est toujours en place et récompense votre fidélité en vous proposant d'acheter un minimum de quatre places à un tarif préférentiel, selon trois formules différentes.

PLUS D'INFOS

Infos et réservations : 04 94 95 55 55 / 04 98 11 89 00
www.aggloscenes.com

CHIFFRES CLÉS



2 983 000

2 983 000 € de
subvention de la CAVEM



15

15 séances
scolaires



51

51 spectacles



10

10 spectacles à 10 €
pour les enfants



Un soutien renouvelé au Festival du mas des Escaravatiers

SOUÇIEUSE DE PERMETTRE AUX HABITANTS D'ACCÉDER À UNE CULTURE DIVERSIFIÉE ET DE QUALITÉ, LA CAVEM SOUTIENT PLUSIEURS INITIATIVES LOCALES DANS CE DOMAINE. AINSI, ELLE A DE NOUVEAU ATTRIBUÉ UNE SUBVENTION DE 35 000 € CETTE ANNÉE AU FESTIVAL DU MAS DES ESCARAVATIERS, SITUÉ À PUGET SUR ARGENS.

🔗 **Pour ceux qui l'ignorent, le Mas des Escaravatiers est un véritable lieu de vie** qui propose un festival musical tout style confondu, mais aussi des brunchs sonores ou encore des « soirées off » où l'on peut profiter de son ambiance unique.

Plus de 15 000 personnes se réunissent chaque été depuis quatorze ans dans cette bâtisse de tradition Provençale juchée sur une colline au bout d'un chemin de terre, avec le massif des Maures et de l'Estérel en toile de fond.

Imaginez-vous dans le jardin d'un ami, l'été, au son des cigales. Devant vous, une grande scène où vos artistes préférés vous interprètent leurs plus beaux morceaux. Tout cela, c'est une soirée au mas des Escaravatiers.

Une programmation de qualité au rendez-vous, cette année encore

Cette année, du vendredi 3 juin au samedi 6 août 2016, de nombreux artistes internationaux se sont succédés sur cette scène : Naïve New Beaters, Lou Doillon, Les Tambours du Bronx, Jain, Feu ! Chatterton, Skip The Use, Jeanne Added, Alborosie, Yuri Buenaventura.

Si vous n'avez pas eu la chance d'y aller cet été, n'hésitez pas à y faire un tour l'année prochaine. La programmation saura vous surprendre.

PLUS D'INFOS
lemas-concert.com

35 000
35 000 € de subvention
de la CAVEM

13
13 concerts

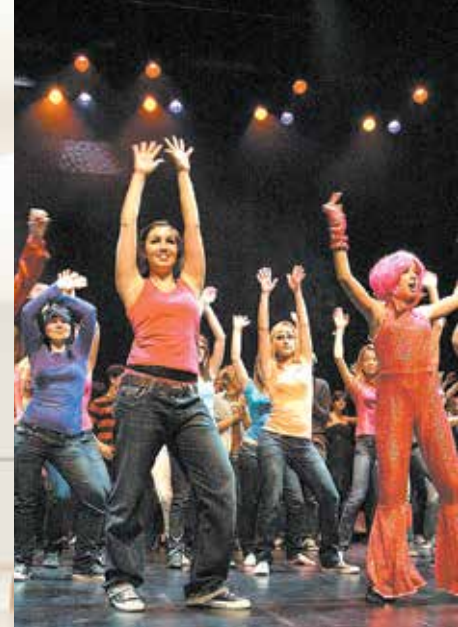
8
8 « brunchs sonores »

14
14 ans
d'existence

4
4 « soirées off »



CULTURE



Diffuser la culture sur notre territoire

LA CAVEM SOUTIENT L'ÉCOLE ARTISTIQUE AGORA DANS LE CADRE DE SON PROJET D'ENSEIGNEMENT CULTUREL MULTI-ACTIVITÉS. DANSE, MUSIQUE, THÉÂTRE, CHANT ET PEINTURE : LES PASSIONS SE DÉCHAÎNENT À L'ÉCOLE ARTISTIQUE AGORA.

🔗 **Créée en 1990 par Martine RAUX qui en assure toujours la direction aujourd'hui**, l'école a déménagé en 1993 à l'avenue du XV^e corps à Saint-Raphaël où des locaux plus vastes (7 salles en tout) lui ont permis d'accueillir les nombreuses activités culturelles citées en préambule.

Chaque année, de nombreuses pièces de théâtre sont montées pour tout niveau et tout âge à l'école d'art Agora, fruit d'un travail collaboratif entre élèves et professeurs.

Un intérêt public local

Le projet de l'école Agora s'adresse à tout type de public grâce à ses différents domaines culturels. Ainsi, il participe à la cohésion sociale en diffusant la culture sur

le territoire. C'est d'ailleurs la seule école de type associative privée de la région qui propose ces différentes activités.

Le coût des leçons qui y sont proposées se veut abordable pour ne pas être un frein pour les enfants. Dans le cadre du « Projet Gulliver », mis en place par Philippe VINAY, Président de l'association Agora, les familles peuvent bénéficier d'aides financières.

Depuis l'année 2000, elle permet à certaines familles en difficulté de pouvoir intégrer l'école en bénéficiant d'une bourse d'étude artistique.

31 600
31 600 € de subvention
attribuée par la CAVEM

500
Plus de 500 inscrits
chaque année

750
Plus de 750
spectacles depuis sa
création



TOURISME

Les circuits touristiques du territoire sur Internet

L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ESTÉREL CÔTE D'AZUR A LANCÉ LE MARDI 14 JUIN 2016 SON NOUVEAU SITE INTERNET DÉDIÉ AUX CIRCUITS ET ROUTES TOURISTIQUES. CETTE PRÉSENTATION A EU LIEU AU CREPS DE BOULOURIS À SAINT-RAPHAËL, EN PRÉSENCE D'ÉLUS DE LA CAVEM DONT FRANÇOISE DUMONT, PRÉSIDENTE DE VAR TOURISME.

🕒 **Fruit d'un travail de 3 ans, ce site propose de nombreux parcours de randonnée**, mais aussi des circuits pour Vélos tout-terrain et vélos de route. Il répond à une véritable demande de la part des touristes sportifs qui sont nombreux et souhaitent découvrir la beauté des paysages de l'Estérel dans les meilleures conditions possibles.

« Vélo Rando Dodo » en un clic

Le site, déjà doté de nombreux parcours indiqués clairement sur un plan, propose toutes les informations nécessaires à la préparation de votre excursion en toute sérénité : difficulté, résumé, vidéos, suggestions en fonction de vos recherches, ouverture ou fermeture des massifs, etc. Vous pouvez même laisser un commentaire pour dire ce que vous avez pensé du parcours. Enfin, ce site étant directement intégré à celui de l'Agence de développement Estérel Côte d'Azur, vous pouvez en quelques clics consulter et réserver l'endroit où vous reposer une fois l'effort accompli.

Un marquage « online » pour trouver son chemin

N'ayez plus peur de vous perdre dans l'Estérel. Chaque itinéraire a été conçu avec des partenaires locaux mais aussi validé par l'Office National des Forêts, les agents Natura 2000 de la CAVEM et les services des villes concernées. Le tracé des parcours au format .gps sont téléchargeables afin de pouvoir être utilisés sur le gps lors de la randonnée. Dessus, chaque étape est énumérée et la signalétique des parcours est mise en avant.

PLUS D'INFOS

Circuits.esterel-cotedazur.com



17

17 parcours de randonnée

11

11 circuits pour VTT

5

5 circuits pour vélo

Le logement social, moteur du développement économique

EN 2015, LA CAVEM A FINANCÉ LA CONSTRUCTION DE 409 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX. AU-DELÀ DE SON OBJECTIF D'AIDE, LE LOGEMENT SOCIAL EST UN MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'UN TERRITOIRE.

Un bénéfice direct pour les entreprises locales

En effet, le logement social génère un volume important de travaux et donc d'emplois locaux pour les entreprises du bâtiment, les cabinets d'architectes et les bureaux d'études techniques.

Par ailleurs, il permet aux entreprises de recruter la main-d'œuvre dont elles ont besoin pour se développer, la moitié des logements locatifs sociaux étant réservés aux salariés des entreprises qui cotisent au 1% Patronal.

Un facteur de cohésion sociale

Chaque programme de logements locatifs sociaux financé par la CAVEM favorise la mixité sociale en veillant à accueillir des ménages confrontés à différentes situations, comme par exemple :

- › Les jeunes actifs faisant leur entrée dans le monde du travail
- › Les personnes âgées pour qui la baisse de revenus liée à la retraite ou au décès d'un conjoint ne permet plus de se loger décemment
- › Les personnes se retrouvant seules suite à une séparation ou un divorce
- › Les familles nombreuses en recherche d'un logement de 4 ou 5 pièces avec un loyer abordable
- › Les personnes vivant dans des logements insalubres

La CAVEM, à travers le Plan Local de l'Habitat (PLH), veille à ce que les logements sociaux soient répartis de manière équilibrée sur les cinq communes et entre les différents quartiers du territoire.

Les services logements des communes sont chargés de constituer les dossiers d'attribution.

CHIFFRES CLÉS

32 279 848
32 279 848 € de montant prévisionnel
pour les travaux de construction

2 135 474
2 135 474 € de subvention pour assurer
la qualité des logements sociaux

200
200 logements en cours
de construction sur le territoire

107
107 logements mis en location
en 2015 sur le territoire

409
409 logements locatifs sociaux neufs
financés en 2015 sur le territoire

RÉNOVER POUR HABITER MIEUX

V A R - E S T É R E L - M É D I T E R R A N É E

La rénovation énergétique de A à Z

LA CAVEM FAVORISE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SUR LE TERRITOIRE GRÂCE À SON PROGRAMME « RÉNOVER POUR HABITER MIEUX ».

📍 La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique a déterminé un objectif national de 500 000 rénovations d'habitations par an à atteindre. Chaque initiative allant dans ce sens est donc largement favorisée actuellement.

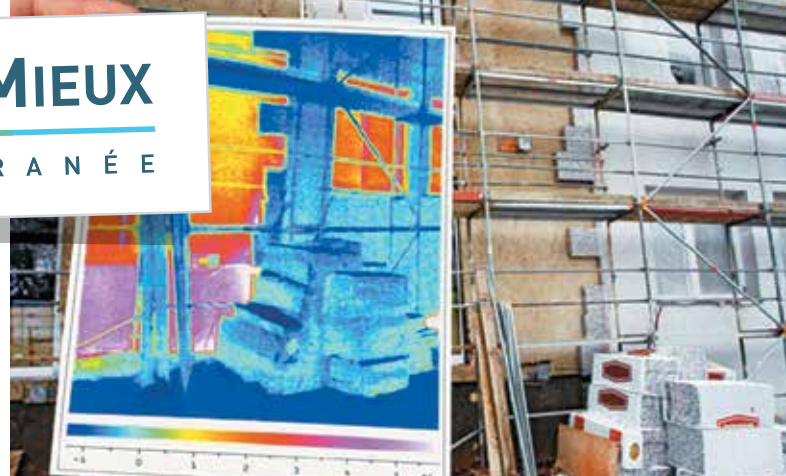
Pourquoi rénover son logement ?

La rénovation énergétique de votre logement répond à plusieurs objectifs. Elle sert à améliorer son confort, par exemple en facilitant la diffusion du chauffage, mais aussi à réduire la consommation énergétique (voir photo : changement de fenêtre pour isolation). De plus, les travaux réalisés permettent d'augmenter la valeur patrimoniale de votre habitation.

Qu'en est-il sur le territoire ?

Au sein de nos cinq communes, 20 057 résidences principales représentant 36,7% de ce parc ont été construites avant la première réglementation thermique en 1975 (Source : FILOCOM 2013, MEDDTL d'après DGFIP). Sur ce type de bâtiment, les déperditions moyennes d'énergie oscillent de 5 à 30 % selon les différentes parties de la maison (voir schéma / source : guide ADEME « Un logement plus confortable et plus économe » mai 2016).

Déperditions moyennes pour une maison d'avant 1975 non isolée



Mis en place par la CAVEM, le programme « Rénover pour habiter mieux » permet aux propriétaires de bénéficier, sous conditions, d'un accompagnement administratif, technique et d'aides financières pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique.

Attention cependant car le programme se termine au début du mois de décembre 2016 et les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt du dossier de demande de subvention.

PLUS D'INFOS

📞 N°Vert 0 805 692 049

Appel gratuit depuis un poste fixe

Mail : pig-cavem@citemetrie.fr

Plus d'infos : cavem.fr rubrique habitat



Développer le partage d'informations géographiques

LA CAVEM A ADHÉRÉ AU CENTRE RÉGIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR (CRIGE PACA) AFIN DE DISPOSER DE DONNÉES GÉOGRAPHIQUES PRÉCISES SUR LE TERRITOIRE.

Quelle utilité pour le territoire ?

Si la CAVEM dispose déjà d'outils et de données géographiques, l'adhésion au CRIGE PACA lui permet de s'ouvrir à un partage d'expériences. De plus, il fournit un apport supplémentaire d'informations avec plus de 80 référentiels et bases de données à disposition.

Il permet également aux producteurs locaux de référencer leurs données dans un catalogue régional et met à leur disposition des services de visualisation et de diffusion permettant de valoriser leurs productions.

Enfin, le CRIGE PACA offre un service de hotline pour les utilisateurs néophytes afin de les accompagner dans leurs réflexions sur les usages des données et la définition de leurs projets de cartographie et d'équipement.



Qu'est-ce que le CRIGE ?

Situé à Aix-en-Provence, le CRIGE PACA est une association composée de 8 spécialistes qui développent et organisent l'information géographique sur l'ensemble de la région. Ses actions sont conduites en partenariat avec les services de l'État et les collectivités comme la CAVEM. L'ensemble des collectivités de la région sont bénéficiaires de cette structure. Ceci permet de favoriser la mutualisation des données produites.

Le CRIGE offre via son géoportail un accès simple et rapide à des données géographiques numériques et de la documentation technique. Il met à disposition des Élus et autres décideurs publics des outils cartographiques modernes afin d'aider à la prise de décision.

PLUS D'INFOS
www.crige-paca.org

CHIFFRES CLÉS

835 000
835 000 € de coût total du projet sur 5 ans

276
276 cartes référencées

80
80 référentiels et bases de données

8 625
8 625 € de frais d'adhésion de la CAVEM pour l'année 2016

8
8 spécialistes permanents

Les transports scolaires : inscriptions pour 2016-2017

GRÂCE À LA CAVEM, LES ÉLÈVES DU TERRITOIRE POURRONT À NOUVEAU BÉNÉFICIER CETTE ANNÉE D'ABONNEMENTS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES QU'ILS SOIENT SCOLARISÉS SUR LE TERRITOIRE OU EN DEHORS. SI CE N'EST PAS DÉJÀ FAIT, IL EST ENCORE TEMPS D'ABONNER VOS ENFANTS !

Les élèves qui habitent dans l'une des cinq communes du territoire et y sont scolarisés doivent s'inscrire dans les lieux suivants :

- › Les Adrets de l'Estérel > Mairie
- › Fréjus > Gare routière de Fréjus
- › Puget sur Argens > Mairie
- › Roquebrune-sur-Argens > Mairie
- › Saint-Raphaël > Gare routière de Saint-Raphaël

Les élèves qui habitent dans l'une des cinq communes du territoire et sont scolarisés dans un établissement situé en dehors doivent s'inscrire dans les lieux suivants :

- › Les Adrets de l'Estérel > Mairie
- › Fréjus > Mairie
- › Puget sur Argens > Mairie
- › Roquebrune-sur-Argens > Mairie
- › Saint-Raphaël > Gare routière de Saint-Raphaël

Les prix des abonnements sont inchangés :

50 € pour les élèves de l'école primaire (maternelle et élémentaire)
65 € pour les collégiens, les lycéens et les étudiants de moins de 24 ans

Les élèves des cinq communes empruntant les lignes VARLIB du Conseil Départemental pour se rendre dans un établissement en dehors du territoire peuvent bénéficier d'une aide. La CAVEM prend en charge l'abonnement aux lignes départementales qui coûte 120 € par enfant, en plus de sa participation à l'abonnement aux transports intercommunaux qui s'élève déjà à 65 € par enfant.



CHIFFRES CLÉS

Pour l'année scolaire 2015-2016

132
132 enfants
des Adrets de l'Estérel

123
123 enfants
de Fréjus

179
179 enfants
de Puget sur Argens

304
304 enfants
de Roquebrune
-sur-Argens

33
33 enfants de Saint-Raphaël

**ont bénéficié de cette aide
financée par la CAVEM pour
un total de 92 520 €.**



SÉCURITÉ

Durant l'été, la surveillance des plages est financée par la CAVEM

AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES BAINADES SUR LES PLAGES DE FRÉJUS, ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS ET SAINT-RAPHAËL, LA CAVEM, LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS) ET LES TROIS COMMUNES LITTORALES ONT MIS EN PLACE UN PROGRAMME DE SURVEILLANCE DU DÉBUT DU MOIS DE JUIN À LA FIN DU MOIS DE SEPTEMBRE 2016 POUR UN MONTANT TOTAL DE 466 560,08 €.

☞ **Trois conventions, une pour chaque ville côtière de la CAVEM**, ont été signées avec le SDIS. Celles-ci engagent les sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires à assurer à la fois la surveillance des baignades mais aussi les premiers secours en cas d'accident, avant l'arrivée des équipes de secours d'urgence. Chacune des trois communes apporte son soutien technique et logistique à la mise en place et l'exploitation des postes de secours, l'ensemble du dispositif étant placé sous l'autorité du Maire de chaque commune.

➤ 16 PLAGES SURVEILLÉES DE JUIN À SEPTEMBRE :

Fréjus : Argens, Capitole, Galiote, Les Esclamandes, Les Sablettes, PC plage, Port Fréjus, République

Roquebrune-sur-Argens : La Gaillarde, San Peire

Saint-Raphaël : Agay, Beau Rivage, Dramont, Lido, Péguière, Veillat

Surveillance des plages : ce qu'il faut savoir

Différents drapeaux sont montés à proximité des postes de surveillance à titre informatif :

- Un drapeau vert indique que la mer est peu agitée et que la zone de baignade est surveillée.
- Si le drapeau est orange, il est déconseillé de se baigner, même si la surveillance reste active.
- Enfin, s'il est rouge, la baignade est interdite.
- Vous observerez peut être un autre drapeau bleu à proximité de vos plages, qui indique la bonne qualité de l'eau.

Enfin, différentes « zones de protection » existent afin de partager la mer entre les baigneurs, les planches à voile et les véhicules à moteur, généralement délimitées à l'aide de balises de sécurité.



CITOYENNETÉ

Premier bilan du contrat de ville en 2016

LE LUNDI 27 JUIN 2016, LE COMITÉ DE PILOTAGE DU CONTRAT DE VILLE S'EST RÉUNI, CO-PRÉSIDÉ PAR HANI SABRY, SOUS-PRÉFET CHARGÉ DE MISSION ET CHRISTINE MARENCO-DRUHEN, VICE-PRÉSIDENTE DE LA CAVEM, EN PRÉSENCE DES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE FRÉJUS, DU CONSEIL RÉGIONAL, DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR ET DE LA CAF DU VAR. IL A PERMIS DE DRESSER UN ÉTAT D'AVANCEMENT DE CE DISPOSITIF.

🕒 **Dans un contexte très évolutif, grâce à la mise en place de réunions**, le Contrat de Ville, un an après sa signature, annonce des avancées significatives de sa bonne mise en œuvre :

- › Les diagnostics d'habitat, d'emploi, d'éducation, de sécurité et de prévention de la délinquance ont pu être affinés.
- › Le droit commun des collectivités est désormais mieux identifié notamment grâce à des cycles d'éducation à la santé (voir magazine n°20 p.12).
- › Le pilotage du dispositif a été renforcé par des groupes

techniques qui sont désormais actifs.

- › Un conseil citoyen a été constitué pour permettre aux habitants des quartiers prioritaires de participer à la mise en œuvre du contrat de ville. Il anticipe la fusion, au 1^{er} janvier 2017, des centres sociaux fréjusiens à l'initiative de l'État et de la Caisse d'Allocations Familiales.

🕒 LE CONTRAT DE VILLE 2016-2020

a été signé par la CAVEM le lundi 20 juillet 2015 afin d'améliorer les conditions de vie des habitants des deux quartiers prioritaires de la Gabelle et l'Agachon mais également des cinq autres quartiers du territoire, considérés en « veille active » : Sainte-Croix, Villeneuve et le centre-ancien à Fréjus et les Logis de l'Aspé, Saint-Sébastien à Saint-Raphaël. Le contrat de ville est un dispositif opérationnel jusqu'en 2020.

Le 2^e salon de l'innovation collective publique

A EU LIEU LE JEUDI 2 JUIN 2016 AU PALAIS DES CONGRÈS DE SAINT-RAPHAËL.

Organisé par le Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées des Alpes-Méditerranée (SICTIAM) dont la CAVEM est membre, le salon a été ouvert par Frédéric MASQUELIER, Conseiller Communautaire et Vice-Président du SICTIAM et Francis KUHN, Directeur Général du SICTIAM (de droite à gauche sur la photo).

Cet événement, inscrit dans une logique de mutualisation des ressources, a permis aux élus et aux entrepreneurs de la région de se rencontrer sur 7 stands et 12 ateliers afin de susciter des initiatives innovantes dans chaque domaine



du service public : écoles, administrations, offices de tourisme, etc.

Mettre en commun les ressources informatiques par le biais du SICTIAM permet aux collectivités d'économiser afin de faire face aux baisses de moyens alloués par l'État, mais aussi pour répondre aux attentes des citoyens en leur proposant un service public efficace et performant.

CITOYENNETÉ

Une loi pour s'adapter au vieillissement de la société

L'UNION DÉPARTEMENTALE DES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE DU VAR (UDCCAS), PRÉSIDIÉE PAR CHRISTINE MARENCO-DRUHEN, VICE-PRÉSIDENTE DE LA CAVEM, A ORGANISÉ LE MARDI 21 JUIN 2016 UNE RENCONTRE AUTOUR DE LA LOI RELATIVE À L'ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT AU CENTRE CULTUREL DE SAINT-RAPHAËL.

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, cette loi vise à anticiper le vieillissement de la population afin de répondre le plus possible aux attentes des personnes âgées pour tout ce qui concerne le logement, le transport, l'accompagnement et la vie sociale et citoyenne.

45 CCAS, dont notamment ceux des villes membres de la CAVEM ainsi que 15 entreprises de services d'aide et

d'accompagnement ont participé à cette rencontre. Celle-ci a permis d'expliquer l'importance des mesures concrètes mises en place pour améliorer le quotidien des personnes âgées et de leurs proches comme par exemple la réforme de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) afin d'attribuer celle-ci à ceux qui en ont le plus besoin.



Mutualiser la formation : s'adapter aux changements et favoriser l'évolution de carrière des agents

DANS UN SOUCI D'ÉCONOMIE CONSTANT, LA CAVEM A MUTUALISÉ LES FORMATIONS DES AGENTS, À L'INITIATIVE DES DIRECTEURS DES RESSOURCES HUMAINES, DES RESPONSABLES DE CHAQUE SERVICE FORMATION ET DES AGENTS DE PRÉVENTION DE CHAQUE COMMUNE.

Exemples concrets de formations mises en place :

› **Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) :**

Depuis le 1^{er} janvier 2016, 10 agents des Adrets de l'Estérel, 36 agents de Fréjus, 19 agents de Roquebrune-sur-Argens, 39 agents de Saint-Raphaël et 14 agents de la CAVEM ont participé à 56 journées de formation CACES. Cette formation, menée avec la collaboration de la ville de Fréjus (*voir photo*) est nécessaire notamment pour conduire des engins de manutention.

› **Habilitation électrique :** depuis le mois de mai 2016, 22 agents de Fréjus, 2 agents de Roquebrune-sur-Argens, 14 agents de Saint-Raphaël et 4 agents de la CAVEM ont participé à 4 sessions de formation d'habilitation électrique. Cette formation est nécessaire pour reconnaître la capacité des agents à effectuer différentes tâches dans le domaine de l'électricité.

› **Protection et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) :**

depuis le 1^{er} janvier 2016, 18 agents de Roquebrune-sur-Argens, 6 agents de Saint-Raphaël et 2 agents de la CAVEM ont participé à 3 sessions de formation PSC1. Cette formation permet aux agents d'avoir les compétences nécessaires pour effectuer les gestes de premiers secours.

› **Culture territoriale :** des agents de la voirie et des déchèteries de chaque ville de la CAVEM ont suivi 3 jours de formation sur le thème de l'environnement institutionnel territorial afin d'en apprendre les principes et enjeux essentiels. En effet, l'organisation territoriale française est en cours de réforme.

Les formations à venir :

Au deuxième semestre de l'année 2016, des sessions avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) seront mises en place sur les thèmes suivants : rédaction simple et concise, fonctionnaire au cœur de la vie publique locale, balisage de chantiers.

Zoom express sur la fabrication de votre magazine



SUITE AU QUESTIONNAIRE DU MAGAZINE N°19, VOUS NOUS AVEZ FAIT PART DE VOS INQUIÉTUDES QUANT AU COÛT DU MAGAZINE AU REGARD DE SA BONNE QUALITÉ DE FABRICATION. SOYEZ RASSURÉS, IL EST RÉALISÉ DANS UN SOUCI D'ÉCONOMIE CONSTANT.

L'encadrement

- › Le montage du marché
Un marché répondant aux principes des marchés publics est constitué pour chaque besoin nécessitant un fournisseur externe à la CAVEM : la conception graphique, l'impression et la distribution du magazine.
- Une fois les propositions des candidats reçues, elles sont analysées afin de retenir un prestataire. L'externalisation de la conception graphique implique des connaissances à la fois techniques, artistiques et graphiques assurées en interne.

La conception

- › Le comité de rédaction
Tous les deux mois, un **comité de rédaction** se réunit, composé de Georges GINESTA, Président de la CAVEM, Laurent RÉGNÉ, Directeur Général des Services et de la Directrice de la communication. Le « **chemin de fer** » recensant tous les sujets est défini à ce stade après avoir interrogé les services.
- › La création des articles et des visuels
Une fois les sujets validés par le **comité de rédaction**, un rédacteur, au sein de la Direction de la Communication, rédige les articles en collaboration avec les agents des services. En parallèle, une photographe réalise et prépare les prises de vue pour illustrer les articles.

La réalisation de la maquette

- › La conception graphique
Lorsque les articles sont validés par le **comité de rédaction**, ils sont transmis avec leurs visuels au prestataire chargé de sa conception

graphique. Après plusieurs échanges, on obtient un « **Bon à Tirer** », version définitive du magazine.

La fabrication

- › L'impression
Une fois le « **Bon à Tirer** » validé, il est envoyé à l'imprimeur qui va alors tirer 75 000 exemplaires du magazine pour tous les habitants du territoire. La CAVEM travaille avec un prestataire utilisant du papier et de l'encre recyclés pour cette fabrication. Le logo « PEFC » en bas de la page 2 atteste notamment cette qualité.

La diffusion

- › La distribution
Une fois le magazine imprimé, il est envoyé au prestataire chargé de sa distribution en points de dépôts et boîte aux lettres, tandis que la conception du prochain magazine est déjà en cours de réflexion.

CHIFFRES CLÉS DU MAGAZINE

- › 32 pages tous les 2 mois
- › 75 000 exemplaires
- › Format 21x21 cm carré pratique et économique
- › Papier 150g/m² issu de forêts durablement gérées
- › 0,23 € HT de coût de fabrication par magazine sans la distribution
- › 0,29 € HT de coût de fabrication par magazine avec la distribution

Faire ses démarches en quelques clics sur cavem.fr

DEMANDER > Traitement des palmiers > Faire connaître votre nouvelle activité professionnelle > Inscriptions transports scolaires TOUTES LES DÉMARCHES	 Traitement des palmiers contre le charançon rouge Inscrivez-vous à l'opération ARECAP de la CAVEM et bénéficiez du prix négocié pour le traitement de vos palmiers.	 Faire connaître votre nouvelle activité professionnelle Faites connaître gratuitement votre nouvelle activité professionnelle sur le territoire de la CAVEM.	 Inscriptions transports scolaires Retrouvez les informations et les documents nécessaires à l'inscription de votre enfant aux transports scolaires.	 Rendez-vous de vaccination Un formulaire en ligne est mis à votre disposition pour toute demande de rendez-vous auprès du service vaccination de la CAVEM.
--	--	---	---	---

LE SITE INTERNET DE LA CAVEM PERMET, ENTRE AUTRES, AUX HABITANTS DU TERRITOIRE DE RÉALISER FACILEMENT CERTAINES DÉMARCHES. FOCUS SUR QUELQUES-UNES D'ENTRE ELLES.

Faire traiter ses palmiers contre le charançon rouge

La CAVEM s'engage à lutter contre le charançon rouge à l'aide du plan d'action ARECAP (voir magazine n°19 p.20 et n°20 p.14) qui vous permet notamment de bénéficier du produit « Revive ® » à prix réduit. Vous pouvez participer à ce plan d'action via un formulaire d'inscription en ligne dans la rubrique « Environnement » du site.

Faire connaître sa nouvelle activité sur le territoire

Si vous exercez une activité sur le territoire depuis moins d'un an, vous avez la possibilité de vous faire connaître gratuitement via un formulaire disponible dans la rubrique « Economie » du site. Les données de votre choix seront publiées dans le magazine de votre commune.

Inscrire son enfant aux transports scolaires

Vous pouvez retrouver les informations et documents nécessaires à l'inscription de votre enfant aux transports scolaires dans la rubrique « Transports » du site.

Demander un rendez-vous ou un certificat de vaccination

Si vous souhaitez prendre rendez-vous pour une vaccination ou simplement obtenir un certificat sous 72 heures, vous pourrez adresser votre demande directement via la rubrique « Hygiène et santé » du site.

Recevoir le magazine Var Estérel Méditerranée

Si vous souhaitez recevoir le magazine Var Estérel Méditerranée directement dans votre boîte aux lettres, vous pouvez directement nous adresser votre demande via le formulaire de la rubrique « Publication » du site.

➤ DÉCOUVREZ LA NOUVELLE RUBRIQUE « VOS RENDEZ-VOUS » SUR LE SITE INTERNET CAVEM.FR

En accédant au menu de navigation de gauche, cliquez sur Vos rendez-vous afin de découvrir les événements grands publics et gratuits du territoire soutenus par la CAVEM.

À VOTRE SERVICE

ACCUEIL

04 94 19 31 00 - contact@cavem.fr

SANTÉ

☎ Hygiène

04 94 19 89 59 - hygiene@cavem.fr

☎ Vaccination

04 94 19 89 55 - vaccination@cavem.fr

TRANSPORT

04 83 09 81 01 - transports@cavem.fr

☎ Agglobus

www.agglobus-cavem.fr

ACCESSIBILITÉ

04 94 19 34 71 - accessibilite@cavem.fr

HABITAT

04 94 19 77 41 - habitat@cavem.fr

ENVIRONNEMENT

☎ Démoustication

Numéro vert : 0800 10 40 11

☎ Chenilles processionnaires

04 94 19 68 51 - environnement@cavem.fr

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

04 94 19 77 48 - inondation@cavem.fr

ASSAINISSEMENT

☎ Assainissement collectif

04 94 19 34 73 - assainissement@cavem.fr

☎ Assainissement non collectif

04 94 19 97 62 - spanc@cavem.fr

DÉCHÈTERIES

Les Adrets de l'Estérel : 06 81 53 75 65

Fréjus : 04 94 53 31 29

Puget sur Argens : 04 94 45 63 09

Roquebrune-sur-Argens : 04 94 45 63 09

Saint-Raphaël : 04 94 40 59 20

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

☎ Service des affaires foncières et opérations d'aménagement

04 94 19 31 15 - safoa@cavem.fr

☎ Service aux entreprises et aux professionnels

04 94 82 64 45 - deveco@cavem.fr

THÉÂTRE INTERCOMMUNAL

LE FORUM-AGGLOSCÈNES

04 94 95 55 55

contact@theatre-le-forum.fr

www.aggloscenes.com

MAIRIES

☎ Adrets de l'Estérel

04 94 19 36 66

accueil@mairie-adrets-esterel.fr

www.lesadretsdelesterel.fr

☎ Fréjus

04 94 17 66 00

www.ville-frejus.fr

☎ Puget sur Argens

04 94 19 67 00

contact@mairie-puget-sur-argens.com

www.pugetsurargens.fr

☎ Roquebrune-sur-Argens

04 94 19 59 59

mairie@mairie-roquebrune-argens.fr

www.roquebrune.com

☎ Saint-Raphaël

04 94 82 15 00

communication@ville-saintraphael.fr

www.ville-saintraphael.fr



Vous désirez recevoir le Var Estérel Méditerranée ?

Découpez et retournez ce coupon par courrier à :

**Direction de la communication • Var Estérel Méditerranée MON AGGLO, MON MAG! • 624 chemin Aurélien •
83700 SAINT-RAPHAËL ou par mail : communication@cavem.fr**

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : Ville : _____

E-mail : _____ Tél :

Souhaitez-vous recevoir la lettre d'information numérique de la CAVEM : OUI ☐ NON ☐

Vie du Conseil

Les élus ont voté :

Conseil communautaire du 27 juin 2016
Bureau communautaire du 24 juin 2016

DÉCHETS

- à partir du 1er juillet 2016, les conditions tarifaires des déchèteries de la CAVEM sont uniformisées. Voir la rubrique déchets sur cavem.fr

EAU & ASSAINISSEMENT

- Prolongement de la convention pour le raccordement du quartier du Trayas à la station d'épuration de Théoule sur Mer jusqu'au 30 juin 2017.
- Construction d'une canalisation d'assainissement des eaux usées entre les STEP de l'Eglise et de Pré-vert des Adrets de l'Estérel pour un montant d'aide sollicité à l'Agence de l'Eau de 510 000 €
- Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement chemin des Frênes à Puget sur Argens pour un montant d'aide sollicité auprès de l'Agence de l'eau de 233 333 €.
- Renouvellement de la conduite d'eau potable à Puget sur Argens RDN7 pour un montant de 935 000 € sollicité à l'Agence de l'Eau. Trois fonçages seront réalisés sous la RDN7 afin de minimiser les problèmes de circulation.
- Construction du réservoir de Super Planestel d'une capacité de 1 500 m³ aux Adrets de l'Estérel pour un montant de 1 212 000 € sollicité auprès de l'Agence de l'Eau.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) afin de conserver le rayonnement du territoire en s'adaptant aux enjeux du changement climatique et de développement urbain.

SPORT

- Convention de partenariat saison sportive 2016-2017 pour le Saint-Raphaël Var Hand Ball avec une aide financière de 1 010 000 € permettant de porter le projet sportif décliné en plusieurs actions d'intérêt général dont l'éducation, l'intégration, la formation et la cohésion sociale.
- Subvention exceptionnelle de 50 000 € accordée à l'association Saint-Raphaël Var Volley Ball pour soutenir le club dans sa compétition européenne.



Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, mais vous pouvez aussi le retirer aux endroits suivants :

- **Les Adrets de l'Estérel** : Hôtel de ville
- **Fréjus** : Hôtel de ville ; Mairies annexes : Saint-Aygulf, La Gabelle ; La Tour de Mare ; Mairie Saint-Jean-de-Cannes ; Office de tourisme de la ville ; Maison de l'emploi ; Centre d'Animation de Villeneuve, Centre Hospitalier Intercommunal Bonnet ; Maison de quartier de la Tour de Mare ; Théâtre Intercommunal Le Forum ; Salle du Sextant.
- **Puget sur Argens** : Hôtel de ville, Centre Communal d'Action Sociale ; Office de tourisme de la ville.
- **Roquebrune-sur-Argens** : Hôtel de ville ; Mairies annexes : la Bouverie ; les Issambres ; Centre Communal d'Actions Sociales, Office de tourisme de la ville ; Office de tourisme des Issambres.
- **Saint-Raphaël** : Hôtel de ville ; Mairies annexes : Agay, Boulouris, Dramont, Valescure, Centre Communal d'Action Sociale, Office de tourisme de la ville ; Office de tourisme d'Agay ; Mairie d'honneur, Palais des Congrès ; Centre culturel ; Stade nautique ; Parking Bonaparte ; Maison des associations.

Expression de l'opposition

Compétences : pour le juste équilibre

Sous les présidences de Nicolas Sarkozy et de François Hollande, l'Etat n'a eu de cesse de remettre en cause notre organisation territoriale, et notamment de réduire le rôle des communes au profit des intercommunalités. L'illustrent les lois du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales, du 27 janvier 2014 « de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » et du 7 août 2015 « portant nouvelle organisation territoriale de la République » (loi « NOTRe »). Sans oublier la loi « ALUR » du 24 mars 2014 prescrivant, sauf vote contraire des collectivités concernées, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ainsi, de par la loi, dès le 1^{er} janvier 2017, la CAVEM va se voir transférer un ensemble de compétences en matière de tourisme, de commerce, d'habitat ou de gestion des zones d'activité.

Notre position sur ce sujet est claire. L'intercommunalité a un intérêt dès lors qu'elle s'inscrit dans un principe de subsidiarité : est fait à l'échelle intercommunale ce qui l'est mieux qu'à celle des communes. C'est d'ailleurs ce qui a conduit dès le XIX^e siècle les communes à se regrouper pour la gestion de l'eau, de l'électricité, des transports, des déchets, etc. C'est aussi l'enjeu de la mutualisation.

En revanche, l'intercommunalité n'a à nos yeux pas vocation à déposséder les maires, qui sont les élus de proximité par excellence, des compétences clé de l'action locale et à réduire leur rôle à la portion congrue. Ce n'est pas ce qu'attendent les habitants. Et ce ne serait pas un gage d'efficacité.

Ainsi, le Plan Local d'Urbanisme doit pour nous demeurer de la compétence des maires, et ceux-ci doivent garder la maîtrise de leur foncier. De même, les maires ne doivent pas perdre le lien avec le commerce de proximité, ni avec les actions de promotion touristique de leur commune, pour ne prendre que ces exemples.

Autant dire que, dans les discussions en cours sur les transferts de compétence, nous serons particulièrement vigilants pour que la nécessaire application de la loi ne se traduise pas par une perte de proximité et d'efficacité de l'action publique locale.

Groupe d'opposition Front National

Le Rendez-vous de l'Emploi des plus de 45 ans

VILLAGE
NUMÉRIQUE

PARCOURS
PROFESSIONNEL

L'EMPLOI
AUTREMENT

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL



Mardi 27 Septembre 2016

Palais des Congrès de Saint-Raphaël

9h30 à 16h30 - Entrée libre

Plan et programme des ateliers sur www.mde-estvar.fr